

ATSCAF du Doubs  
Trésorerie Générale du Doubs  
63, Quai Veil Picard  
25030 BESANCON Cedex  
Tel : 03-81-67-81-37  
[www.atscaf.fr/2500/](http://www.atscaf.fr/2500/)

## **RÉUNION DU COMITE DU 25 Janvier 2023**

**Présents** : BOUREE-PRETOT Marie-Christine, CHAMPENOIS Denis, FICHET Rosine, GACHOD Gaétan, LAURENT Françoise, LAURENT Patricia, MAIRE Florent, THIBERT Arnaud, ZANGIACOMI Pierre, BESANCON Jean-Claude, GAUCHEY Sylvain

**Excusés** :, FUHRER Jacqueline, SARGES Gilbert

Les points suivants ont été abordés lors de la séance qui a débuté à 18H00 à la cité administrative Viotte, 5 allée Gisèle Halimi à Besançon

### **1. Adhésion Pass Time**

Jean Claude Besançon a contacté la commerciale régionale de Pass Time. Il fait état de l'offre proposée :

- Offre liberté : 24,9 €/an au lieu de 39,9 € prix public.
- Offre Prémium : 57,90 €/an au lieu de 89,9 € prix public.

L'adhésion se fait de date à date. Pass Time permet d'avoir des offres de réduction permanentes au niveau local et national dans les restaurants et les commerces partenaires. L'offre Premium permet en plus d'avoir des offres découvertes locales offrant des réductions de 30 à 50 %.

2 zones de franchise sur le Doubs : Belfort/Montbéliard, Besançon/Haut-Doubs. Sur chacune des zones de son choix, l'adhérent bénéficie de réduction (1 offre découverte plus avantageuse et une offre permanent) auprès des commerçants/restaurateurs/prestataires partenaires. Sur la zone Besançon, 313 partenaires à ce jour (38 restaurants, 124 commerces, 24 loisirs et 1 hébergement).

Pour pouvoir utiliser des avantages Passtim, il faut télécharger l'application géolocalisée, le guide disparaissant à partir de 2021.

Pour en savoir plus : <https://www.passtime.eu/>

L'adhésion de l'Atscaf n'entraîne aucun engagement de la part de l'association. Le rôle de l'Atscaf est de proposer le produit, de centraliser les commandes. L'Atscaf transmet ensuite les cartes avec les codes d'activation qu'il retransmet à ceux qui l'ont commandé.

*Décision : il est décidé en réunion de profiter de cette offre et de proposer l'offre liberté à 20 € et l'offre premium à 50 € pour les adhérents.*

*Jean Claude contacte la commerciale afin qu'elle nous rédige un topo résumant l'offre. Ce topo sera mis en ligne sur le site internet. Un message sera rédigé et diffusé par mail à l'ensemble des adhérents.*

*Une commande groupée sera faite ensuite à Pass Time afin de recevoir les codes d'activation de la carte, sachant qu'il faut télécharger une application.*

### **2. Oenologie : Partenariat ATSCAF avec Magnitude vin**

Françoise Laurent et Florent Maire ont rencontré M Stephaneti qui a accepté d'organiser des séances d'œnologie pour le compte de l'Atscaf du Doubs.

Une première soirée « découverte » sera proposée le mardi 21 février à partir de 19H30 dans les locaux de Magnitude vin, un caviste situé rue tristan Bernard. Cette première séance est proposée au prix de 35 €. Les soirées seront organisées avec un nombre minimal de 10 personnes et un nombre maximal fixé à 17 compte tenu de la capacité de la salle.

*Décision* : pour cette soirée et les suivantes, l'ATSCAF prendra en charge 5 € soit un coût réel de 30 € pour les adhérents.

Françoise prépare un message à diffuser à l'ensemble des adhérents actuels et passés faisant partie de la liste de diffusion. Le principe de pré-inscription est acté. Les premiers répondants seront les premiers servis. Les personnes dont la candidature n'auront pas pu être retenues seront mises en liste d'attente en cas de désistement et seront prioritaires pour les séances suivantes.

Une fois la liste des participants établie, les personnes retenues seront prévenues par mail et seront priées de régler la séance par chèque à l'ordre de l'ATSCAF par courrier.

### **3. Organisation d'une soirée Bowling aux Ateliers à Ecole-Valentin**

Pierre Zangiacomì confirme l'organisation d'une soirée Bowling au complexe de loisir « Aux Ateliers » à Ecole -Valentin.

*Décision* : 2 dates sont retenues, les mercredis 1<sup>er</sup> et 8 mars 2023. Pierre contacte le complexe afin de réserver une soirée sur une des 2 dates. Un message sera ensuite rédigé afin de faire part aux adhérents de cette soirée placée sous le signe de la convivialité.

### **4. Salon de la photographie**

Florent Maire fait part du message de l'ATSCAF fédéral qui recherche une association locale afin d'organiser le salon de la photographie en septembre. Ce salon se déroule sur 3 jours, une première soirée d'exposition, une seconde journée de découverte culturelle de la ville suivie d'une soirée de gala et une troisième journée avec un déjeuner en commun.

*Décision* : F Maire transfère le message à P Zangiacomì qui étudiera la faisabilité de l'organisation de ce salon.

### **5. Site internet**

F Maire fait part de la candidature de Dominique Roux pour faire les mises à jour du site de l'ATSCAF 25. Elle sera formée par Jean Claude Besançon en février.

*Décision* : Chacun est invité sur le site de l'ATSCAF du Doubs : [https://locales.atscaf.fr/vitrine/locale.php?code\\_section=2500](https://locales.atscaf.fr/vitrine/locale.php?code_section=2500) afin de vérifier les informations qui y figurent et de faire remonter à Jean Claude les corrections à apporter.

Par ailleurs, les responsables de section sont invités à transmettre des photos et des textes relatifs à l'activité de leur section.

### **6. Lancement d'une section cyclisme**

Gaétan Gachod fait part de son intention de créer une section cyclisme. Il propose une participation à la cyclo-touriste « L'Ardéchoise » du 23 au 25 juin 2023.

*Décision* : une annonce sera faite à quelques adhérents afin d'inscrire un groupe sous le nom de l'ATSCAF à cette randonnée cycliste.

Il est acté que l'ATSCAF du Doubs participera aux frais d'inscription. Le montant n'est pas décidé en séance. Cette participation sera dépendante de la formule choisie et du montant de l'inscription.

### **7. Congrès ATSCAF fédéral**

Le congrès de l'ATSCAF fédéral sera organisé par l'ATSCAF 70-90 à Belfort du 22 au 24 mars 2023.

Florent Maire représentera l'ATSCAF du Doubs.

### **8. Actualités des sections**

**Randonnée :**

La section est toujours aussi active.

Un week-end raquette sera organisée à la Pesse avec hébergement au gîte des Erables début mars. 20 personnes sont inscrites.

Un week-end sera organisé le WE de l'ascension à Bernex en Haute-Savoie. 16 personnes sont inscrites.

Il est rappelé que l'ATSCAF participe à hauteur de 25 € par personnes inscrites à ces week-ends dans la limite de 2 week-ends par saison.

**Danse :**

Les cours hebdomadaires du jeudi se poursuivent avec une dizaine de personnes à chaque séance. Suite au décalage des séances le dernier trimestre, une personne ne pourra pas assister à tous les cours. Les cours de cette personne ne seront pas facturés et l'ATSCAF n'encaissera pas son chèque du 3<sup>o</sup> trimestre.

**Badminton :**

Les séances qui ont lieu le lundi soir et le jeudi soir sont bien fréquentés. RAS.

**Tennis :**

Participation à la CNIF avec une défaite 3/1 au second tour lors d'un déplacement à Lyon.

Le championnat corporatif va débiter. Une seule équipe est inscrite. L'équipe de l'ATSCAF est versée dans un groupe de 5 équipes.

Le groupe doit faire face à de nombreuses blessures dont celle de ses deux meilleurs joueurs.

**Trophée ATSCAF de ski à Méribel :**

Participation de Valérie Hommet sous les couleurs de l'ATSCAF du Doubs. Suite à sa demande, l'ATSCAF du Doubs participera à hauteur de 50 % à ses frais d'inscription.

**Prochaine réunion : Date à fixer suite à l'AG fédéral de mars.**